

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 mars 2024

N° CM18032024-10
SG/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 1^{er} mars 2024

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme S. BÉNÉTEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme E. BILLEAUD	Procuration à	Mme N. FIORI
Mme M. LERAY	"	Mme L. AVOINE
M N. RIPALT	"	M P. BOUSSEAU
Mme LORIEAU NUÑEZ	"	Mme I. BROSSET
M JM BEAUFFRETON	"	Mme S. BÉNÉTEAU
Mme M. RANGEARD	"	M D. DOLÉ
M M. PRAUD	"	M J. BALLAY

Secrétaire : M P. BOUSSEAU

OBJET : BUDGET ANNEXE « PEPINIÈRES D'ENTREPRISES » – APPROBATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2023

VU l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'affectation de résultat ;

Après avoir examiné le Compte Administratif du Budget annexe « Pépinières d'Entreprises », statuant sur l'affectation respective du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 ;

CONSTATANT les excédents de fonctionnement de ce budget ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'affecter les résultats de fonctionnement du Budget annexe « Pépinières d'Entreprises » comme suit :

16802 - BUDGET ANNEXE "PEPINIERES D'ENTREPRISES"	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice 2023	14 698,84 €
B - Résultat de l'exerce N-1 reporté sur le 002 du Compte Administratif	41 203,05 €
C - Résultat à affecter = A + B	55 901,89 €
D - Solde d'exécution d'investissement	-7 840,77 €
D001 - Déficit de financement reporté N-1	
R001 - Excédent de financement reporté N-1	24 612,13 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	
Excédent de financement	16 771,36 €
F - Besoin de financement	
AFFECTATION = C	
G - 1°) - Affectation en réserves R 1068 en investissement. Au minimum, couverture du besoin de financement (F)	0,00 €
H - 2°) - Report en fonctionnement au R002	55 901,89 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE R001	16 771,36 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Pascal BOUSSEAU
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire